

1 milliard d'euros de prêts de la Banque des Territoires pour renforcer le soutien à la construction de logements très sociaux (PLAI) dans les programmes NPNRU

La Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations a annoncé une enveloppe d'un milliard d'euros de prêts bonifiés destinés aux bailleurs sociaux pour financer la reconstitution de l'offre de logements très sociaux dans le cadre des projets de renouvellement urbain accompagnés par l'ANRU.

L'ANRU est un acteur majeur de la réhabilitation et de la production de logement social en France. Ainsi, avec le NPNRU, ce sont plus de 270 000 logements sociaux qui sont traités, et près de 88 000 logements sociaux neufs construits au titre de la reconstitution de l'offre des logements sociaux financés en démolition.

A l'automne 2024, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations annonçait flécher 1 milliard d'euros de son enveloppe globale de 6 milliards d'euros de prêts PLAI bonifiés au financement de la reconstitution de l'offre de l'ANRU.

L'ANRU se félicite du succès de cette mesure qui s'inscrivait pleinement dans le plan d'action pour la RO voté par le CA de l'agence de juillet 2024, et a permis aux bailleurs sociaux de financer la construction de 8534 logements sociaux PLAI.

A l'occasion du congrès Hlm organisé par l'USH, la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts et Consignations a annoncé reconduire une enveloppe de prêts bonifiés PLAI RO d'un milliard d'euros. Cette enveloppe permettra aux bailleurs sociaux de poursuivre leur effort de construction de logements très sociaux, participant ainsi à offrir des logements dignes aux Français les plus précaires.

Verbatim de Patrice Vergriete, président de l'ANRU :

« L'annonce d'une nouvelle enveloppe d'un milliard d'euros de prêts bonifiés par la Banque des Territoires est une excellente nouvelle pour la reconstitution de l'offre de logements très sociaux dans le cadre du NPNRU. Ce soutien permettra aux bailleurs de poursuivre la construction de logements accessibles et de qualité pour les ménages les plus modestes. La Caisse des Dépôts et sa Banque des Territoires sont des partenaires indispensables et exigeants, dont l'engagement constant à nos côtés contribue à transformer durablement les quartiers et à améliorer la vie de millions d'habitants ».

À propos de l'ANRU :

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de l'Aménagement du territoire, et avec le soutien d'Action Logement, de l'USH et de la banque des territoires, l'ANRU accompagne les collectivités territoriales dans leurs projets de renouvellement urbain, avec pour objectif de renforcer la mixité sociale, d'améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers populaires de la politique de la ville, et de contribuer à leur résilience.

Pour en savoir plus : www.anru.fr